

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-245
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
DOMAINES DE
COMPETENCES
PAR THEMES

Sous matière :
POLITIQUE DE LA
VILLE-HABITAT-
LOGEMENT

**OBJET :
OPERATION
VILLE DURABLE
N°2025-10 –
SUBVENTION
AIDE TRAVAUX
D'ECONOMIE
D'ENERGIE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 10 SEPTEMBRE
2025

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 10 SEPTEMBRE
2025

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **23 SEP. 2025**

Séance du Conseil Municipal du mercredi 17 septembre 2025
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA – LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Elisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Christian, Nadia IMEDJADJ.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Préscillia GRANIER donne pouvoir à Bernard GRIMAUD,
Régine SURRE donne pouvoir à Bruno PERLES,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Michel RATABOUIL,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Sabine CHABERT,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Béranger SERRES donne pouvoir à Agnès SOULIER.

Absents : Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Christian WINTERHALTER.

Secrétaire : Audrey GAIANI.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2023-289 du 11 décembre 2023 complétée par la délibération n°2025-52 du 18 février 2025, approuvant la mise en place d'une aide en faveur des propriétaires privés de logement (sans conditions de ressources) ayant obtenu une aide publique (y compris CEE) pour des travaux d'économies d'énergie réalisés du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Il donne la lecture du tableau des demandes de paiement annexé à la présente ayant reçu l'agrément de la ville, réunissant les conditions définis dans le cahier des charges pour l'obtention des subventions.

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le **23 SEP. 2025**
ID : 011-211100763-20250917-DB2025245-DE

Il propose d'attribuer une subvention aux propriétaires concernés pour un montant total de **12580,67 Euros** conformément au tableau présenté en annexe. Ce qui porte le montant total des subventions payées en 2025 à **47 501,89 Euros** (9 immeubles).

Vu l'avis favorable de la commission d'aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 16 septembre 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le dossier de demande de paiement figurant sur le tableau annexé à la présente.

L'AUTORISE à verser, au titre de l'aide aux travaux d'économie d'énergie, la subvention correspondante. Cette dépense sera imputée sur le budget 2025 « investissement » de la commune (opération 9006 : aménagement urbain).

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 23 SEP. 2025
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le 22 SEP. 2025
Par publication le 23 SEP. 2025
Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas MAYRAL

Castelnaudary, le 17 septembre 2025

Le Maire,

Patrick MAUGARD

